



La palette, invention majeure du 20^{ème} siècle

Entretien avec Jean de Vulliod, PDG d'Europal

Familière à tous, la palette n'existe pourtant que depuis quelques dizaines d'années. Elle a donné naissance à un segment d'activité peu connu mais véritablement indispensable au fonctionnement de l'économie contemporaine.

Que représentent les palettes dans l'économie ?

Tout le monde sait ce qu'est une palette, mais on réalise rarement que c'est l'une des inventions majeures du 20^e siècle. La palette est apparue avec le chariot élévateur voici une soixantaine d'années. Elle ne s'est généralisée en Europe que dans les années 1970. Auparavant, les manutentions se faisaient à la main. La palette a donc beaucoup amélioré la productivité et les conditions de travail. Aujourd'hui, en France, il se fabrique environ 60 millions de palettes par an, soit une par habitant. Une palette coûte entre 5 et 8 euros pièce environ, la part du bois étant de 70 à 80 %.

La palette demeure un produit de basse technologie...

Ça n'est jamais que du bois et des clous ! Cependant, des technologies se sont développées autour de la palette. Là où la fabrication manuelle ne dépassait pas 80 ou 100 unités par jour et par personne voici trente ans, on trouve aujourd'hui des lignes automatisées qui en sortent 400 à l'heure. Des activités de service sont aussi apparues comme la réparation, le recyclage ou la location. J'ai moi-même créé la place de marché Europal (www.europal.net) pour rapprocher électroniquement acheteurs

Le Centre technique du bois et de l'ameublement

Créé en 1952, le CTBA œuvre au service des entreprises des secteurs bois et ameublement, dans les domaines de la recherche et du développement, de l'information, de l'assistance technique, de la formation, de la normalisation et de la certification. Il a pour mission de participer au progrès technique, à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Il fait partie du réseau des Centres techniques industriels. Il emploie 280 personnes à Paris et Bordeaux. www.ctba.fr

et vendeurs. Le peu d'empressement des vendeurs m'a obligé à réduire mes ambitions, mais le site a survécu à la fin de la bulle internet et reçoit plus de 20 000 visites par mois, dont 50 % d'étrangers.

Les palettes sont-elles nécessairement en bois ?

Non, il en existe aussi en plastique, en carton et en métal mais le bois domine largement en raison de ses avantages. Il permet d'en fabriquer de toutes dimensions, il est réparable et écologique. Notez que ce produit soutient le développement forestier, car il permet d'utiliser les petits bois d'éclaircie.

Les palettes sont-elles soumises à des normes spécifiques ?

On en utilise au moins 2 000 types différents en France, mais la majorité du stock obéit à quelques grandes normes d'origine professionnelle comme celle de type EUR-EPAL ou encore celle des Verreries mécaniques françaises (VMF). Plus généralement, la profession utilise des standards souples avec deux formats de base, 80 x 120 et 100 x 120, qui peuvent être déclinés en palette lourde, mi-lourde et légère selon l'épaisseur des planches et la charge supportée.

Le marché des palettes est-il mondialisé ?

Il existe des obstacles à la mondialisation. Les palettes américaines, par exemple, sont inutilisables en France, car leurs dimensions et leur mode de construction sont différents. On peut seulement recycler leurs planches pour fabriquer des palettes à la française. Les échanges internationaux concernent plutôt le bois que les produits achevés. Ils portent aussi sur les matériels. Il y a quelques années, j'ai ainsi équipé en machines à palettes le complexe sidérurgique chinois de Bao Shan.

Que peuvent faire les pouvoirs publics pour les professionnels de la palette ?

Certaines aides sont déjà accessibles aux professionnels ; pour la création d'Europal, j'ai reçu un soutien dans le cadre de l'appel à projets Utilisation collective d'Internet par les PMI. L'État contribue aussi au développement de la profession. Mais il reste beaucoup à faire, notamment en matière de réglementation. Pour recycler et valoriser les palettes usagées, on pourrait imaginer des ateliers de réinsertion qui auraient à la fois un intérêt économique et social. Et je plaide pour la création d'un Institut européen de la palette, qui étudierait de manière pluridisciplinaire tous les aspects de ce produit méconnu et pourtant indispensable à notre économie. Car sans palettes, toutes les usines s'arrêtent !

L'écoconception dynamise le secteur de l'ameublement

« Avec 15 000 salariés, la région des Pays de la Loire est la première région française pour le secteur bois-ameublement. Essentiellement composé de petites entreprises traditionnelles, le tissu productif dispose d'un savoir-faire reconnu. Son avenir passe par un renouvellement des lignes de produits et une optimisation des modes de production. »

« La DRIRE des Pays de la Loire apporte son concours aux opérations collectives lancées par la profession. L'an dernier, elle a ainsi mené, en coopération avec le syndicat de l'ameublement UNIFA Ouest, une opération de sensibilisation à l'écoconception. Cette action baptisée Ecoplaire s'adresse aux entreprises industrielles travaillant dans l'aménagement intérieur. Appuyée sur un réseau d'experts spécialisés dans les domaines de la conception, des techniques, des matériaux et de la gestion des compétences, elle associe la Région, l'ADEME ainsi que l'agence Pays de la Loire Innovation. »

« L'écoconception prend en compte la fin de vie des produits dès leur conception. Ecoplaire inclut une phase de réflexion sous forme de recherche et d'ateliers centrés sur une approche matériaux qui associent des industriels, des distributeurs et le CTBA. Les entreprises souhaitant s'engager dans une démarche d'écoconception peuvent recevoir un soutien dès la phase d'établissement du cahier des charges. »

« Le coût total de l'opération dépasse 500 000 euros. Ecoplaire bénéficie d'environ 65 000 euros de subventions de la DRIRE et de la région. »

*Stéphane Cassereau,
Directeur régional de l'industrie,
de l'environnement et de la recherche Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.drire.gouv.fr*